



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

GRC



GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Sous-direction des missions de paix internationales

Revue Biennale 2006-2008

*La collectivité policière du Canada...
travailler ensemble pour bâtir un monde plus sécuritaire*



Gendarmerie royale
du Canada

Royal Canadian
Mounted Police

Canada

MISSIONS DE PAIX INTERNATIONALES DE LA POLICE CANADIENNE

Missions en cours et terminées



MISSIONS EN COURS

Afghanistan :

- Commandement de la transition conjointe de la sécurité en Afghanistan (CTCS-A)
- Ambassade du Canada (Kaboul)
- Mission de police de l'Union européenne (EUPOL)
- Équipe de reconstruction provinciale à Kandahar (ERP-K)

Bosnie-Herzégovine : Mission de police de l'Union européenne (MPUE)

Côte d'Ivoire : Organisation des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI)

Haïti : Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH)

Kirghizstan : Centre de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Bichkek

Liban : Commission d'enquête internationale indépendante des NU (UNIIC)
Appui aux Forces de sécurité intérieure (FSI)

Sierra Leone : Tribunal spécial pour la Sierra Leone (TSSL)

Soudan : Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS)

Suisse : Centre pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF) – Genève

Timor-Leste : Mission des Nations Unies au Timor Leste (MINUT)

MISSIONS TERMINÉES

Afghanistan : Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA)

République démocratique du Congo (RDC) : EUPOL Kinshasa

Iraq : Projet de réforme du secteur de la sécurité

Jordanie : Centre international de formation policière en Jordanie (JIPTC)

Sous-direction des missions de paix internationales

Revue **Biennale** 2006-2008

***La collectivité policière du Canada...
travailler ensemble pour bâtir un monde plus sécuritaire***

Sous-direction des missions de paix internationales de la GRC

Téléphone : (613) 993-4915
Télécopieur : (613) 993-3522
Courriel : peacekeeping@rcmp-grc.gc.ca
Site Web : www.rcmp.ca/peace_operations/index_f.htm
Adresse : Direction générale de la GRC
1200, promenade Vanier
Immeuble des SNP, 3^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0R2

N° de la catégorie : PS61-10/2008
ISBN: 978-0-662-05887-8
PHOTOS : Missions de paix de la police canadienne 2006-2008

© 2008 Sa Majesté du chef du Canada

ACRONYMES

ACDI	Agence canadienne de développement international
ANCOP	Police chargée de l'ordre civil en Afghanistan
APCC	Arrangement sur la police civile au Canada
BH	Bosnie-Herzégovine
CCPI	Comité de coordination de la police internationale
CTCS-A	Commandement de la transition conjointe de la sécurité en Afghanistan
DCAF	Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève
DDR	Programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration
ERP	Équipe de reconstruction provinciale
ERP-K	Équipe de reconstruction provinciale à Kandahar
EUPOL	Police de l'Union européenne
FC	Forces canadiennes
FIAS	Force internationale d'assistance à la sécurité
FNSA	Forces nationales de sécurité afghane
FSI	Forces de sécurité intérieure
GRC	Gendarmerie royale du Canada
GSS	Groupe des services de santé
JIPTC	Centre international de formation policière en Jordanie
MAECI	Ministère des affaires étrangères et du commerce international
MANUA	Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan
MANUSIL	Mission d'assistance des Nations Unies en Sierra Leone
MI	Ministère de l'Intérieur
MINUAD	Mission de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union africaine au Darfour
MINUBH	Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine
MINUCI	Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire
MINUS	Mission des Nations Unies au Soudan
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
MINUT	Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste
MPUE	Mission de police de l'Union européenne
MUAS	Mission de l'Union africaine au Soudan
ONU	Organisation des Nations Unies
ONG	Organisation non gouvernementale
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
PE	Protocole d'entente
PMIPMP	Programme de missions internationales des policiers affectés au maintien de la paix
PNA	Police nationale afghane
PNH	Police nationale d'Haïti
PNU	Police des Nations Unies
RDC	République démocratique du Congo
SDMPI	Sous-direction des missions de paix internationales
SIPA	State Investigation and Protection Agency
SPSL	Service de police de la Sierra Leone
SPSS	Services de police du Sud-Soudan
SPTL	Service de police du Timor-Leste
SST	Santé et sécurité au travail
TAPE	Test d'aptitudes physiques essentielles
TSSL	Tribunal spécial pour la Sierra Leone
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UNIIC	Commission d'enquête internationale indépendante
UPI	Unité de police intégrée

TABLE DES MATIÈRES

Message du directeur général de la Police internationale	4
Message du directeur des Missions de paix internationales	5
Aperçu	6
Sous-direction des missions de paix internationales	7
Arrangement sur la police civile au Canada	8
Facteurs déterminant la participation de la police canadienne.....	9
Orientation stratégique relative aux missions de paix internationales	10
Mission	10
Vision	10
Stratégies	10
Progrès à ce jour	11
Participation des services de police canadiens	12
Processus de participation des services de police canadiens.....	12
Processus de sélection des policiers et déploiement.....	12
Santé et sécurité des policiers déployés	15
Services de police canadiens partenaires	16
Missions en cours	18
Afghanistan :	
CTCS-A.....	18
Ambassade du Canada (Kaboul).....	19
EUPOL	20
ERP-K	21
Bosnie-Herzégovine : MPUE.....	22
Côte d'Ivoire : ONUCI	23
Haïti : MINUSTAH	24
Kirghizstan : Centre OSCE à Bichkek	25
Liban :	
UNIIIC	26
Appui aux FSI.....	26
Sierra Leone : TSSL.....	27
Soudan : MINUS	28
Suisse : DCAF – Genève.....	29
Timor-Leste : MINUT	30
Missions terminées	31
Afghanistan : MANUA.....	31
RDC : EUPOL Kinshasa.....	32
Iraq : Projet de réforme du secteur de la sécurité	33
Jordanie : JIPTC	34



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA POLICE INTERNATIONALE

Je suis heureux de présenter la Revue de la Sous-direction des missions de paix internationales pour la période 2006-2008. Ce document expose les mandats et les activités des missions terminées et en cours et souligne les contributions exceptionnelles des policiers canadiens en poste à l'étranger et au pays.

Avec près de 20 années d'expérience sur la scène internationale, le Canada est un chef de file dans le domaine des missions de paix et de nombreuses nations reconnaissent et tiennent en haute estime le « savoir-faire canadien » en matière de services de police.

Grâce à notre aide et à celle de la communauté internationale, plusieurs pays commencent à émerger de leur situation précaire d'État en conflit pour devenir des nations plus sûres, engagées sur la voie du développement durable, le renforcement des institutions et la stabilité de la gouvernance.

Désormais, la coopération et la police internationales sont véritablement ancrées dans les activités quotidiennes de la GRC. Le gouvernement du Canada reconnaît que notre pays a un rôle important à jouer dans l'aide à apporter aux États fragilisés. Afin de fournir le meilleur service possible, nous devons déployer de manière stratégique nos policiers canadiens. Pour ce faire, nous devons être très attentifs à ce qui se passe sur la scène internationale.

L'Arrangement sur la police civile au Canada de 2006 nous permet d'anticiper le rôle qu'on nous demandera probablement de jouer et de nous y préparer. Cela accroît notre efficacité dans la lutte contre la criminalité transnationale et prépare le Canada à jouer un rôle de premier plan dans la paix et la sécurité internationales.

Si la communauté policière canadienne est reconnue dans le monde pour son leadership en matière de services de police, nous n'entendons pas pour autant nous reposer sur nos lauriers. Nous continuons d'être profondément engagés à prêter assistance aux pays qui en ont besoin, sachant que la paix et la sécurité que nous rétablissons à l'étranger ont également des retombées positives sur notre pays.

J'aimerais en profiter pour réitérer ma profonde gratitude aux femmes et hommes courageux et braves qui se dévouent généreusement pour faire de notre monde un endroit plus sécuritaire. Cette revue leur est dédiée ainsi qu'à leurs familles qui les appuient et les attendent patiemment leur retour.

Je vous remercie.

David Beer, surintendant principal



MESSAGE DU DIRECTEUR DE LA SOUS-DIRECTION DES MISSIONS DE PAIX INTERNATIONALES

Au cours des dernières années, le monde des missions de paix internationales a considérablement évolué, amenant la Sous-direction du maintien de la paix internationale à changer de nom pour devenir la Sous-direction des missions de paix internationales (SDMPI).

Ce nom reflète le changement qui s'est opéré dans le rôle de la police, lequel est passé du maintien de la paix traditionnel (rôle de surveillance et d'observation) à un autre bien plus large. Il reflète aussi l'élargissement de notre collaboration puisque, outre que l'ONU, nous participons désormais à des missions avec des organismes multilatéraux ou directement avec certains pays dans le cadre d'accords bilatéraux.

Depuis la dernière revue, le Programme de missions internationales des policiers affectés au maintien de la paix (PMIPMP) a été doté d'un financement permanent. En même temps, le cadre stratégique du programme, c'est-à-dire l'Arrangement sur la police civile au Canada (APCC), a été remanié en profondeur.

En vertu du nouvel APCC, la SDMPI est chargée de gérer le déploiement de 200 policiers par année et de constituer un bassin allant jusqu'à 600 candidats présélectionnés, ce qui devrait permettre au Canada de mieux répondre aux demandes d'assistance policière qui lui parviennent de l'étranger.

En septembre 2007, les signataires de l'APCC ont élaboré une orientation stratégique (p.10). Le nouvel énoncé de mission, « Collectivité policière canadienne... travailler ensemble pour bâtir un monde plus sécuritaire » témoigne de l'engagement de la GRC à conclure des partenariats efficaces avec des organisations policières et gouvernementales au pays.

Selon une récente analyse, le Canada pourrait être appelé, au cours des cinq prochaines

années, à déployer jusqu'à 500 policiers par année dans des missions de paix internationales. La SDMPI a amorcé la mise en oeuvre de stratégies pluriannuelles de communication et de ressources humaines afin de répondre à cette demande croissante et de sensibiliser au rôle important de la police canadienne dans la construction d'un monde plus sécuritaire, au pays comme à l'étranger.

Si certains aspects du programme ont changé, d'autres sont demeurés les mêmes. Prendre part à une mission constitue toujours une formidable occasion pour les policiers, mais pas seulement pour eux. À l'issue de celle-ci, les corps policiers participants et les communautés qu'ils servent récupèrent un policier avec de meilleures compétences en matière d'organisation, de leadership, et de résolution de problèmes. En développant la capacité policière à l'étranger, nous aidons aussi notre pays puisque nous luttons ainsi de manière proactive contre la criminalité à sa source, c'est-à-dire avant même qu'elle n'atteigne nos communautés.

Pour finir, j'aimerais remercier chaleureusement les femmes et les hommes qui participent aux missions de paix. Je suis extrêmement fier du leadership dont ont fait preuve les policiers canadiens au service de la paix dans le monde. Ce programme ne pourrait exister sans leur dévouement et leur sacrifice, et sans le soutien de leur famille. J'aimerais également souligner les efforts de nos partenaires policiers et gouvernementaux canadiens pour assurer le succès de ce programme, ainsi que le travail infatigable du personnel de la SDMPI à Ottawa.

Je me réjouis de votre appui continu alors que nous nous apprêtons à célébrer, en 2009, les 20 années de participation de la police canadienne aux missions de paix internationales.

Douglas Coates, surintendant

APERÇU

D'avril 2006 à mars 2008, 381 candidats provenant de 23 corps policiers au pays ont relevé le défi de la participation à des missions de paix à l'étranger. Ils ont ainsi rejoint un contingent global de 9500 policiers provenant de 90 pays qui s'efforcent d'apporter la sécurité et la stabilité aux pays où l'État est absent ou fragilisé.

Le premier déploiement de policiers canadiens dans le cadre du PMIPMP remonte à octobre 1989, avec l'envoi de 100 membres de la GRC en Namibie.

En 1995, des services de police municipaux et provinciaux ont commencé à participer au programme en déployant des policiers. Depuis, ils collaborent étroitement avec la GRC pour répondre aux demandes d'assistance policière provenant de l'étranger et assurer la mise en œuvre de nombreux volets de ce programme de police internationale.

Au cours des deux dernières décennies, quelque 2500 policiers ont participé à une cinquantaine de missions de paix dans 26 pays. Actuellement, les Canadiens sont présents en

Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, en Europe de l'Est et de l'Ouest, et dans les Amériques (Haïti). Tous les déploiements se font sur une base volontaire.

La police canadienne œuvre en lien étroit avec des partenaires nationaux et internationaux à rebâtir et à renforcer des services de police et autres institutions publiques dans les pays en proie à des conflits ou des bouleversements.

Le rôle des policiers diffère grandement d'une mission à l'autre; il va de la formation et de l'encadrement des services de police locaux, à l'assistance humanitaire en passant par la sécurité des élections et les enquêtes sur des crimes graves ou des violations des droits de la personne.

En appuyant les services de police locaux et en les aidant à maintenir la loi et l'ordre, la police canadienne favorise la sécurité et la stabilité, ce qui ouvre la voie à l'assistance humanitaire, au développement socio-économique et, par conséquent, à la paix durable. Cela empêche également l'activité criminelle de s'étendre à d'autres pays dont le Canada.



Sous-direction des missions de paix internationales

La SDMPI de la GRC gère, pour le compte du gouvernement du Canada, le déploiement de policiers canadiens dans les pays menacés ou en proie à des conflits et dont l'État, fragilisé ou absent, a besoin d'être renforcé.

La SDMPI est une équipe diversifiée de professionnels, tant civils que policiers, de la GRC et d'autres services de police partenaires, chargée :

- d'élaborer les politiques et principes fondamentaux de gestion du programme de police internationale;
- de planifier, d'évaluer et de rendre compte des missions;
- de recruter, de sélectionner, de préparer et de déployer les candidats de la GRC et des autres corps policiers au pays;
- d'apporter au personnel déployé un soutien médical, psychologique et logistique tout au long de la mission;
- de gérer la réintégration du personnel de retour d'une mission.

La SDMPI communique également les résultats et l'incidence de ses activités au gouvernement et à ses partenaires policiers, ainsi qu'au public canadien. Située à la Direction générale de la GRC à Ottawa, la SDMPI fait partie de la Direction de la police internationale qui relève des Opérations fédérales et internationales.



ARRANGEMENT SUR LA POLICE CIVILE AU CANADA

L'Arrangement sur la police civile au Canada (APCC) est le cadre qui guide la réponse du gouvernement du Canada aux demandes d'assistance policière provenant de l'étranger. Il vise à appuyer l'engagement du gouvernement à bâtir un monde plus sécuritaire grâce à la participation de la police canadienne aux missions de paix internationales, laquelle est capitale pour les efforts de prévention des conflits et la réforme du système de sécurité à plus long terme.

Les objectifs de l'APCC sont les suivants :

- renforcer la capacité du gouvernement du Canada à planifier et mettre au point des interventions pangouvernementales rapides et coordonnées en réponse aux crises internationales, à l'appui des priorités canadiennes en matière d'aide étrangère.
- accroître la capacité internationale à promouvoir de manière durable et entière la primauté du droit en rétablissant des institutions publiques efficaces comme les systèmes judiciaires et l'application de la loi.
- fournir de l'expertise, de la formation et des conseils aux services de police des États fragilisés, notamment ceux qui sont menacés par un conflit ou en émergent, de manière à ce que les policiers locaux puissent s'acquitter de leurs responsabilités conformément aux principes démocratiques et aux conventions internationales des droits de la personne.

Créé en 1997, l'APCC a été remanié en profondeur en 2006 pour permettre au Canada de répondre de façon plus coordonnée et plus proactive aux demandes d'assistance policière provenant de l'étranger.

En vertu du nouvel APCC, le PMIPMP est doté d'un financement permanent. Il permet

le déploiement à l'étranger de 200 policiers canadiens et l'institution d'un bassin allant jusqu'à 600 candidats, dûment formés et prêts à être déployés rapidement. Ce programme élargi permettra aux services de police canadiens de répondre à la demande croissante de déploiements internationaux tout en continuant de s'acquitter efficacement de leurs responsabilités au pays.

Fonctionnement

L'APCC est composé de quatre partenaires qui décident des missions de paix internationales auxquelles la police canadienne doit participer, à savoir :

- le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI);
- l'Agence canadienne de développement international (ACDI);
- Sécurité publique Canada (SPC);
- la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Le MAECI est le premier point de contact pour les demandes d'assistance policière provenant de l'étranger, notamment d'organisations comme les Nations Unies (ONU) et l'Union européenne (UE) mais aussi directement de certains pays.

La décision quant à la suite à donner à une demande d'aide canadienne dépend du type de services demandés. L'APCC énumère 12 principaux facteurs à considérer pour déterminer si le Canada doit participer à une mission donnée (p. 9).

Facteurs déterminant la participation de la police canadienne

1. **Intérêts de la politique étrangère du Canada :** Quels intérêts la participation canadienne à une mission servirait-elle en matière de politique étrangère et de développement?
2. **Demande officielle :** Une organisation multilatérale a-t-elle présenté une demande officielle de police civile? L'organisation doit disposer d'un mandat de ses États membres pour les activités liées à la sécurité régionale et nationale, ou appuyer d'autres opérations policières internationales, comme convenu par les trois ministres signataires.
3. **Autorité :** L'organisation directrice a-t-elle la compétence voulue pour soutenir l'opération? Y a-t-il une division claire et efficace des responsabilités entre les ressources militaires et civiles ainsi que des modes de fonctionnement convenus?
4. **Mandat :** La mission comporte-t-elle un mandat clair et réalisable?
5. **Vocation :** Quelle est la vocation de la police civile au sein de la mission? La mission est-elle susceptible de servir la paix et de mener à un règlement politique et à l'édification de la paix à long terme?
6. **Accords des parties :** Les principaux belligérants ont-ils consenti à un cessez-le-feu et à la participation du Canada? Se sont-ils engagés à l'égard d'un processus de paix?
7. **Rôle :** Le rôle envisagé pour la police canadienne convient-il à ses compétences et à sa philosophie?
8. **Résultats attendus :** Quels sont les résultats attendus au chapitre des objectifs canadiens relatifs à la paix et à la sécurité internationales? Dans quelle mesure la police canadienne pourra-t-elle contribuer à la mise en œuvre du mandat de la mission?
9. **Sécurité et protection :** L'endroit où les policiers canadiens vivront et travailleront est-il suffisamment sûr et protégé pour leur permettre de réaliser leurs objectifs? On pense notamment aux soins de santé, aux conditions de vie et au système juridique.
10. **Logistique et financement :** La mission est-elle suffisamment et équitablement financée? Y a-t-il un soutien logistique canadien et international suffisant?
11. **Capacité :** La participation canadienne compromettra-t-elle d'autres engagements internationaux?
12. **Durée et stratégie de sortie :** Les conditions de la conclusion de la mission sont-elles claires et mesurables? Quelle est la durée de la mission?

ORIENTATION STRATÉGIQUE RELATIVE AUX MISSIONS DE PAIX INTERNATIONALES

À l'automne 2007, la SDMPI a organisé une séance de planification avec ses partenaires et interlocuteurs en vue d'élaborer une orientation stratégique destinée à guider le programme au cours des cinq prochaines années. Les participants ont cerné une série d'enjeux cruciaux, dégagé les grandes stratégies ci-dessous et rédigé l'énoncé de mission et de vision suivant.

Le personnel de la SDMPI travaille avec diligence à la mise en oeuvre de cette nouvelle orientation stratégique afin de bâtir un programme solide et moderne.

« Cet énoncé de mission souligne le fait que les services de police partenaires...jouent un rôle essentiel dans le succès du programme. »



Mission

Collectivité policière canadienne... travailler ensemble pour bâtir un monde plus sûr

Cet énoncé de mission souligne le fait que les services de police partenaires, par la force de leurs contributions et la diversité d'expérience de leurs membres, jouent un rôle essentiel dans le succès du programme. Il unit les services de police canadiens sous la bannière de la paix et reconnaît nos efforts communs en faveur de la paix et de la stabilité au Canada et partout ailleurs dans le monde.

Vision

L'énoncé de vision vise à décrire ce à quoi ressemblera le programme dans cinq ans. La SDMPI aura alors :

- la capacité de gérer le déploiement de 500 policiers canadiens dans des missions de paix;
- une structure organisationnelle et un modèle de gestion nouveaux;
- un programme de renforcement de la capacité d'application de la loi;
- la capacité de contribuer aux unités de police constituée (UPC);
- une capacité de déploiement rapide.

Stratégies

- **Développement des ressources humaines** : Fournir, en temps opportun, le nombre nécessaire de policiers qualifiés pour les missions de paix.
- **Relations horizontales** : Fournir une gestion et un appui canadiens plus efficaces et plus intégrés relativement aux missions de paix internationales.
- **Approche souple et holistique** : Garantir des déploiements intégrés et harmonisés pour toute la gamme de conflits.



Progrès à ce jour

- Une structure organisationnelle et un modèle de gestion nouveaux ont été mis en œuvre. La SDMPI a réorganisé ses équipes et s'emploie à rationaliser ses processus de travail de manière à être plus efficace dans l'environnement actuel caractérisé par des missions plus complexes et plus exigeantes. De plus, la SDMPI va augmenter les niveaux de dotation au cours des deux prochains exercices afin de répondre aux demandes croissantes d'assistance policière.
- Des stratégies de communication et de ressources humaines exhaustives ont été préparées et leur mise en œuvre amorcée.
- Une campagne de recrutement active a également été lancée, à l'intention du personnel de la GRC (dans les régions et divisions) et d'autres services de police canadiens.
- Un calendrier de formation et de déploiement annuel rationalisé est en cours de préparation afin de faciliter la planification des RH et d'alléger la charge de travail de la SDMPI.
- Des plans sont en cours d'élaboration en vue d'incorporer la gestion axée sur les compétences aux processus de sélection, de formation et d'évaluation du rendement des candidats.
- La séance de préparation et d'instruction préalables au déploiement est en train d'être transformée en un modèle d'apprentissage par problèmes qui comprend un volet d'apprentissage en ligne et davantage de formation spécifique à la mission.
- Des démarches sont entreprises en vue d'adopter une approche plus globale en matière de réintégration, de manière à reconnaître et à capitaliser sur l'expérience acquise au cours de chaque mission.
- La SDMPI incorpore une approche fondée sur la doctrine à tous les aspects du programme afin de dégager et d'appliquer les bonnes pratiques et les leçons apprises de manière à améliorer constamment la prestation de services.
- Des outils de recrutement et de communication sont en cours d'élaboration à l'usage de la GRC et de ses partenaires.

PARTICIPATION DES SERVICES DE POLICE CANADIENS

Selon une analyse récente, le Canada pourrait être appelé, au cours des cinq prochaines années, à déployer jusqu'à 500 policiers par année dans des missions de paix internationales pour répondre à la demande. C'est pourquoi la SDMPI sollicite activement la contribution de la GRC et des autres corps policiers au pays en moyens humains.

Processus de participation des services de police canadiens

Les services de police peuvent participer au programme en signant un protocole d'entente (PE) avec la SDMPI. Voici un aperçu du processus :

- le chef du service de police fait part de son intérêt à la SDMPI (verbalement ou par écrit);
- la SDMPI envoie au chef de police ou à la personne-ressource de la documentation concernant le programme, y compris une ébauche du PE;
- le directeur de la SDMPI et le chef de police tiennent des discussions préliminaires;
- le chef de police consulte son comité des services de police, son syndicat et ses services juridiques pour vérifier si son organisation peut participer;
- le service de police fournit à la SDMPI des chiffres (salaires et avantages sociaux);
- la SDMPI et le service de police négocient les détails de l'entente.

Processus de sélection des policiers et déploiement

Pour un policier, participer à une mission est une formidable occasion de voyager et de travailler à l'étranger en faveur de la paix et de la sécurité. La SDMPI collabore étroitement avec les Ressources humaines régionales de la GRC et les services de police partenaires à la coordination de tous les aspects du processus de participation aux missions de paix internationales.

Bien que la majorité des affectations s'adressent aux policiers actifs, il existe un besoin en experts civils qui pourrait croître à l'avenir.

Recrutement et sélection

- Les candidats doivent satisfaire aux critères de sélection établis par les Nations Unies ou un autre organisme multilatéral, ainsi qu'à ceux de la GRC et des services de police participants.
- Les conseillers régionaux en RH de la GRC et les services de police participants sont chargés de recruter des candidats et de les présélectionner en fonction des critères établis.
- L'équipe de sélection des missions de la SDMPI prend la décision finale en matière de sélection des candidats en se fondant sur l'ensemble du processus (volet médical et aptitudes physiques).
- L'équipe de sélection des missions peut aider et conseiller les services participants tout au long du processus.

Critères de sélection généraux

- Avoir au moins cinq années d'expérience des services de police opérationnels.
- Posséder un certificat de secourisme et de RCR valide.
- Avoir de solides compétences en relations interpersonnelles, en organisation, en leadership, en coaching et au travail d'équipe.
- Faire preuve de souplesse et d'innovation.
- Savoir se servir d'un ordinateur et connaître la suite Microsoft Office.
- Avoir d'excellentes compétences en communication orale et écrite.
- Savoir conduire des véhicules 4x4 à transmission manuelle.
- Être prêt à travailler et à vivre dans un environnement difficile.
- Satisfaire aux exigences médicales et psychologiques déterminées par les Services de santé.
- Réussir le TAPE (Test d'aptitudes physiques essentielles) en quatre minutes ou moins.

Volet médical

- Pour savoir si un candidat est apte à effectuer une mission, on se base sur l'évaluation médicale qui comprend des examens de laboratoire, tests et vaccins spécialisés ainsi qu'une évaluation psychologique complète.
- Le Groupe des services de santé de la SDMPI est en contact avec ses homologues dans les divisions de la GRC et au sein des services de police partenaires, de manière à les tenir informés des exigences médicales auxquelles doivent satisfaire les candidats avant et au retour de la mission.

Aptitudes physiques

- Les candidats doivent réussir le TAPE de la GRC en quatre minutes ou moins.

Instructions de raliement

Six semaines avant la séance de préparation et d'instruction préalables au déploiement, les candidats reçoivent une trousse d'information contenant diverses formulaires et directives, notamment :

- un formulaire de demande de passeport;
- de l'information sur les bénéfices et primes liés à la mission;
- de l'information sur leur déplacement à Ottawa et sur le site de la mission;
- un formulaire pour vêtements et équipements;
- de l'information sur le pays de destination, notamment sa géographie, son climat, les vêtements à apporter, l'eau et la nourriture, la monnaie locale et le taux d'échange, ainsi que la langue parlée.

Séance de préparation et d'instruction préalables au déploiement

Avant leur départ, tous les candidats suivent une séance d'une à deux semaines à Ottawa pour se préparer à la vie et au travail au sein d'une mission

internationale. La séance est divisée en cinq parties et son contenu est adapté aux exigences de chaque mission :

- l'entraînement opérationnel (formation obligatoire au maniement des armes à feu, à l'autodéfense et au recours à la force);
- l'information sur la santé (risques sanitaires et médicaments nécessaires selon la mission);
- l'information administrative (Code canadien du travail, indemnités de déplacement et exposés du MAECI et de l'ACDI);
- la sensibilisation culturelle (normes socioculturelles du pays, comment travailler avec les différents partenaires étrangers);
- la formation spécialisée (elle est propre à chaque mission et peut comprendre les droits de la personne et le droit international, la structure de l'ONU, le rôle de la PNU, la sensibilisation aux mines, la lecture de cartes, etc.).

Déploiement

Les candidats sont généralement déployés à partir d'Ottawa peu après avoir suivi la séance de préparation et d'instruction préalables au déploiement.





Policieuses recherchées!

Saviez-vous que les policières ne représentent que 10 % des contingents canadiens actuellement déployés dans des missions de paix internationales? Pourtant, leur contribution est un élément important de ces missions. En effet, presque chaque mission à laquelle nous participons vise entre autres à promouvoir l'égalité et l'équilibre des sexes dans le contexte de la réforme du secteur de la sécurité.

Les policières sont un modèle d'identification positif pour les femmes qui vivent dans des pays instables. Elles aident aussi les organisations policières internationales comme la PNU à refléter la mixité des communautés qu'elles servent.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DES POLICIERS DÉPLOYÉS

La santé et la sécurité des policiers en mission de paix à l'étranger revêtent une importance capitale pour la GRC. C'est pourquoi il incombe au Groupe des services de santé (GSS) de la SDMPI de s'assurer que les participants sont en bonne santé physique et psychologique avant, pendant et au retour de la mission.

Avec l'aide d'un agent de la sécurité du travail, le GSS effectue régulièrement des visites dans les pays de déploiement afin d'y effectuer des évaluations de santé et de sécurité au travail (SST), comme ce fut le cas récemment à Haïti, en Sierra Leone, au Congo et au Timor oriental. Le GSS transmet ensuite à la SDMPI des rapports d'évaluation SST qui font état des conditions de vie et de travail des membres, des risques pour leur santé et leur sécurité, des facteurs de stress spécifiques à chaque mission et des capacités des installations médicales locales et autres services connexes. Le GSS s'appuie également sur ces rapports pour préparer l'information qu'il livre durant la séance de préparation et d'instruction préalables au déploiement.

Le GSS est chargé de coordonner les soins de santé prodigués aux membres durant une mission, ce qui peut comprendre leur rapatriement au Canada pour une évaluation et des soins plus poussés. Il offre un soutien psychologique aux membres aux prises

avec des facteurs de stress liés à la mission (urgences médicales, stress chronique et état réactionnel aigu à une situation très éprouvante). Enfin, il coordonne les évaluations médicales et psychologiques post-mission afin de s'assurer que les participants sont aptes à retourner au travail au Canada.

Le GSS compte un coordonnateur du Programme d'aide aux membres et de soutien aux familles qui est au service de l'ensemble du personnel policier déployé à l'étranger. Il offre des services d'orientation et du soutien aux familles durant la mission et la période de réintégration. Il coanime également une série de séances qui permettent aux participants de discuter de leur expérience à l'étranger et de leur retour à la maison et au travail.



SERVICES DE POLICE CANADIENS PARTENAIRES

La SDMPI collabore étroitement avec une foule de corps policiers canadiens pour répondre à la demande croissante d'expertise policière canadienne. Ce qui en 1995 a débuté avec quelques partenaires est devenu un programme stratégique multiorganismes qui représente une contribution véritablement canadienne aux missions de paix internationales.

Voici la liste des services de police partenaires dont les membres ont participé à des missions de paix internationales durant les exercices 2006 à 2008 :

Ouest canadien

Service de police d'Edmonton
Service de police de Medicine Hat
Service de police de Regina

Canada central

Ontario

Service de police régional de Durham
Service de police du Grand Sudbury

Service de police d'Ottawa
Police provinciale de l'Ontario
Services de police communautaire de Peterborough-Lakefield

Québec

Sécurité publique de Rivière-du-Loup
Sécurité publique de Saguenay
Service de la Police de Sainte-Thérèse
Service de la police de la Ville de Blainville
Service de police de la Ville de Mirabel
Service de police de la Ville de Montréal
Service de police de la Ville de Québec
Service de police de Saint-Jérôme
Service de protection des citoyens de Laval
Sûreté du Québec

Est canadien

Service de police régional du Cap-Breton
Service de police de Charlottetown
Service de police régional de Halifax
Royal Newfoundland Constabulary
Service de police de Saint John

MISSIONS



MISSIONS EN COURS

AFGHANISTAN

Commandement de la transition conjointe de la sécurité en Afghanistan (CTCS-A)

- En activité depuis 2006; participation de la police canadienne depuis février 2007
- Contingent canadien : actuellement réparti dans quatre missions en Afghanistan, avec l'autorisation du gouvernement de déployer jusqu'à 50 policiers dans ce pays.

Description

Le CTCS-A a été mis sur pied par les États-Unis afin d'aider le gouvernement afghan et la communauté internationale à réformer, former, équiper et rendre opérationnelles les Forces nationales de sécurité afghanes (FNSA) et le ministère de l'Intérieur (MI). Le CTCS-A travaille en partenariat avec le gouvernement afghan, les pays responsables, dont le Canada, et la communauté internationale.

Résultats attendus

- Planifier, programmer et mettre en oeuvre des FNSA autonomes, autosuffisantes et durables, dont une Police nationale afghane (PNA) compétente et capable de fonctionner de manière indépendante. Cela devrait contribuer à instaurer une stabilité en Afghanistan, à renforcer la primauté du droit et à contrer le terrorisme sur son sol.



Résultats

- Signe de la reconnaissance du leadership du Canada en matière de services de police, un policier canadien a été affecté à l'encadrement du chef de police de la Ville de Kaboul. Il fournit une assistance à la gestion quotidienne et à la restructuration de cet important corps policier au service d'une population de trois millions d'habitants.
- Les policiers canadiens ont apporté du soutien logistique et en matière de formation aux membres de la PNA qui gardent les portes de la Ville de Kaboul; ces derniers ont ainsi pu empêcher davantage les criminels, dont les insurgés, d'entrer dans la ville et renforcé par le fait même la sécurité de celle-ci.
- Les policiers canadiens ont mis en œuvre des projets de modernisation des postes de police de la PNA et des postes de contrôle dans Kaboul et ses environs. La PNA a ainsi pu affirmer sa présence dans ces zones, dissuadant les criminels de s'implanter et renforçant le sentiment de sécurité des citoyens.
- Les policiers canadiens ont coordonné la mise sur pied, le mentorat et la formation de la Police chargée de l'ordre civil en Afghanistan (ANCOP). L'ANCOP est chargée des interventions tactiques qui dépassent la capacité de la police en tenue, et permet à l'Afghanistan de créer plusieurs niveaux d'intervention policière professionnels.

<http://www.cstc-a.com/>

AFGHANISTAN

Ambassade du Canada (Kaboul)

Conseiller supérieur de la police/agent de liaison

- En activité depuis mai 2007
- Contingent canadien : un seul policier autorisé actuellement

Description

Soutient l'ambassade du Canada à Kaboul et fournit des conseils d'expert sur la réforme policière en Afghanistan, en s'appuyant sur les lignes directrices consolidées du MAECI, sur son expertise personnelle et sur celle des divers contingents canadiens de police civile en Afghanistan.

Résultats attendus

- Travailler en coopération avec les partenaires afghans, canadiens et internationaux, aider à faire de la Police nationale afghane une institution d'application la loi moderne et viable.

Résultats

- Le policier a participé à la création d'un vaste réseau de partenaires gouvernementaux canadiens et étrangers, d'ONG et autres intervenants qui ont aidé d'autres policiers canadiens à l'œuvre en Afghanistan à atteindre leurs objectifs. Les contacts professionnels se sont révélés très utiles aux activités et aux programmes de l'ambassade au sens large.
- Le policier a apporté une précieuse expérience et orientation en matière de politique au MAECI et à l'ACDI sur les programmes de réforme policière, le contre-terrorisme, l'action antidrogue et la coordination interorganismes avec les services de sécurité et de police des pays partenaires.
- Le policier a été l'interlocuteur du gouvernement afghan et de ses partenaires dans leurs interactions avec l'ambassade du Canada sur toutes les questions d'application de la loi et de primauté du droit, tant avec la PNA qu'avec la police des stupéfiants.
- Le policier a apporté un soutien crucial au programme de police civile de l'ERP-K, en assurant une communication efficace entre celle-ci et l'ambassade concernant les activités et les programmes policiers, en plus de conseiller le MAECI sur les déploiements potentiels avec des organisations partenaires comme l'EUPOL et le CTCS-A.

MISSIONS EN COURS

AFGHANISTAN

Mission de Police de l'Union européenne (EUPOL)

- En activité depuis juin 2007; participation de la police canadienne depuis septembre 2007
- Contingent canadien : actuellement réparti dans quatre missions en Afghanistan, avec l'autorisation du gouvernement de déployer jusqu'à 50 policiers dans ce pays.

Description

La mission vise la création d'une police afghane professionnelle, fonctionnelle et équilibrée sur le plan ethnique, qui respecte les droits de la personne, fonctionne dans le respect du droit, suscite la confiance des citoyens et est sensible à leurs besoins.

Résultats attendus

- Améliorer la cohésion et la coordination entre les différents partenaires internationaux en les regroupant sous une même hiérarchie de commandement.
- Appuyer la création d'un MI capable de gérer efficacement et avec intégrité la PNA.
- Conseiller sur les questions de justice pénale.
- Contribuer à l'élaboration de la législation et à la stratégie d'ensemble.
- Aider le Service d'enquêtes criminelles du Procureur général et la Police criminelle de façon à créer des mécanismes de coopération efficaces destinés à faciliter les enquêtes.
- Aider la PNA à élaborer et à mettre en oeuvre une stratégie de formation nationale.
- Aider la PNA à établir une saine gestion des frontières.



Résultats

- Les policiers ont développé de nombreuses relations avec des partenaires gouvernementaux et non-gouvernementaux.
- Les policiers ont élaboré une présentation sur le Comité de coordination de la police internationale (CCPI) qui a été livrée à la conférence du Commandement régional Nord.
- Les policiers ont amorcé la mise sur pied d'un système d'établissement de rapports et d'une base de données du CCPI afin de favoriser l'harmonisation et la coordination des efforts déployés par les différents partenaires internationaux et le gouvernement afghan pour reconstruire les services de police de ce pays.

http://www.consilium.europa.eu/cms3_fo/showPage.asp?id=1268&lang=EN

AFGHANISTAN

Équipe de reconstruction provinciale à Kandahar (ERP-K)

- En activité depuis 2005
- Contingent canadien : actuellement réparti dans quatre missions en Afghanistan, avec l'autorisation du gouvernement de déployer jusqu'à 50 policiers dans ce pays.

Description

Les 24 ERP, disséminées sur l'ensemble du territoire afghan, aident le gouvernement de l'Afghanistan à étendre son autorité et à renforcer sa capacité à gouverner, à reconstruire le pays et à fournir des services à ses citoyens. L'ERP-K, qui est placée sous le commandement canadien, est composée de diplomates, d'experts en développement, de policiers et de militaires qui se concentrent sur la sécurité, la gouvernance et le développement. Le mandat de la police canadienne au sein de l'ERP-K est axé sur la réforme du secteur de la sécurité, ce qui comprend le développement de la capacité de la PNA.



Résultats attendus

- Établir des relations entre l'ERP-K et la police locale et servir de principal interlocuteur aux deux parties.
- Conseiller, encadrer, surveiller et former la police afghane en collaboration avec d'autres partenaires de l'ERP-K.

Résultats

- Les policiers ont aidé à la mise sur pied de la nouvelle initiative du CTCS-A intitulée Programme de développement de district en novembre 2007. Ce programme de formation intensif de 16 semaines consiste à retirer du terrain les membres de la PNA, district par district, à les reformer et à les réintégrer en les encadrant sur le terrain de manière à leur fournir un niveau cohérent d'instruction et de moyens.
- En coopération avec les Forces canadiennes (FC), les policiers canadiens ont amélioré la capacité de la PNA à accomplir ses fonctions et à projeter une image plus professionnelle en distribuant à ses agents des uniformes, de l'équipement et des véhicules. Ils ont également établi un système de contrôle de l'inventaire pour le matériel fourni à la PNA.
- Les policiers ont donné de la formation intermédiaire dans des domaines comme la gestion des postes de police (méthodes de fonctionnement normalisées), les premiers soins, le maniement des armes et la neutralisation des engins explosifs artisanaux.
- Les policiers ont donné de la formation sur la sécurité corporelle et la garde des lieux (sentinelles); la gestion des postes de contrôle; la fouille des personnes, des véhicules, des domiciles et des immeubles; et les patrouilles. Les policiers ont aidé à l'élaboration d'un programme d'entretien et de réparation des véhicules de police.
- Les policiers ont aidé le personnel des FC à relocaliser les postes de contrôle situés à proximité d'écoles et à nettoyer celles-ci pour les restituer à la communauté.

<http://www.canada-afghanistan.gc.ca/>

MISSIONS EN COURS

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Mission de Police de l'Union européenne (MPUE)

- En activité depuis 2003
- Contingent canadien : jusqu'à trois policiers autorisés actuellement

Description

La Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) a commencé avec la signature de l'Accord de paix de Dayton en décembre 1995. En 2003, la MPUE remplace la MINUBH pour un mandat de trois années visant à établir un service de police moderne, viable, professionnel et multiethnique, formé, équipé et à même d'assumer l'entière responsabilité de veiller à l'exécution de la loi de manière indépendante. Son mandat a été élargi en 2006 pour s'assurer que le corps policier fonctionne conformément aux engagements pris de concert avec l'UE, notamment en ce qui concerne le crime organisé et la réforme de la police.

Résultats attendus

- Appuyer la police locale dans sa lutte contre le crime organisé en l'aidant à planifier et à enquêter sur les crimes graves.
- Renforcer les contrôles internes et externes, l'inspection et l'imputabilité de la police bosniaque.
- Fournir de l'assistance et de l'expertise policière sur les plans opérationnel et technique.
- Aider les autorités judiciaires à analyser et à enquêter sur les activités illégales et à poursuivre leurs auteurs.
- Favoriser l'émergence de relations plus productives entre les services de police et les équipes des procureurs.
- Orienter la MPUE en ce qui concerne la prestation de services de police en Bosnie-Herzégovine.

Résultats

- Les policiers canadiens ont occupé d'importants postes de conseil liés à la restructuration de la police, la police frontalière, la délinquance économique et la lutte antiterroriste.
- Les policiers canadiens ont appuyé des enquêtes de longue haleine sur la corruption politique, la mauvaise gestion d'une grande entreprise publique, le détournement de terres et la possession d'armes illégales.
- Les policiers canadiens ont collaboré avec le Groupe de lutte contre la corruption et la délinquance économique à la préparation des poursuites dans des affaires importantes de vol, de fraude, de corruption et d'armes illégales. La Bosnie a ainsi pu améliorer sa capacité à contrer la corruption institutionnalisée, comme en témoigne l'arrestation d'un juge de la Cour suprême et du procureur spécial adjoint.
- Les policiers canadiens ont aidé le centre d'enquêtes sur les crimes de guerre de la State Investigation and Protection Agency - service de recherche et de sûreté de l'État (SIPA) en encadrant, surveillant et supervisant un certain nombre d'enquêtes.
- Les policiers canadiens ont favorisé l'émergence de meilleures relations entre la police et les procureurs, améliorant par le fait même la qualité et l'efficacité des enquêtes.
- Les policiers canadiens ont aidé à mettre sur pied la police des frontières de la Bosnie-Herzégovine et à faire de la SIPA une organisation policière opérationnelle dotée de pouvoirs accrus pour lutter contre les crimes graves et la criminalité organisée.
- Les policiers canadiens ont mis sur pied un comité directeur coprésidé par la MPUE et les autorités locales afin de faciliter la coordination et l'échange d'information policière.

<http://www.eupm.org/>

CÔTE D'IVOIRE

Organisation des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI)

- En activité depuis avril 2004
- Contingent canadien : jusqu'à neuf policiers autorisés actuellement

Description

La MINUCI a été créée quand le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la résolution 1528, après avoir déterminé que la situation en Côte d'Ivoire présentait toujours une menace pour la paix et la sécurité dans la région. Son mandat est de rétablir la présence d'une police civile, l'autorité du système judiciaire et la primauté du droit dans l'ensemble du pays.

La crise de novembre 2004 a nuit aux efforts de la police visant à aller de l'avant avec plusieurs grandes initiatives liées à la restructuration du secteur de la police. Une deuxième crise qui a éclaté en janvier 2007 a contraint une grande partie des policiers, y compris les Canadiens, à se replier temporairement en Gambie. Cependant, plusieurs démarches positives ont été entreprises (voir la section **Résultats** plus bas).

Résultats attendus

- Développer des fonctions policières de base dans les secteurs de l'administration, de la planification stratégique et de la gestion des ressources humaines.
- Aider les autorités locales à mettre en place un service de police provisoire.
- Conseiller, former et surveiller la police locale en ce qui concerne le maintien de la loi et l'ordre, prodiguer des conseils sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR), les droits de la personne et la sécurité des élections.



Résultats

- Des policiers canadiens ont occupé des postes de leadership au sein de la mission, notamment ceux de Commissaire de la police civile, de chef d'état-major et de chef de poste.
- Les policiers canadiens ont activement contribué à mettre sur pied une école de police auxiliaire dans le nord du pays contrôlé par les rebelles, et fourni à ses membres de la formation pour les épauler dans le processus DDR.
- Les policiers canadiens ont formé et encadré le personnel de la police nationale affecté aux douanes, à la sécurité aéroportuaire, au contrôle de la foule et des émeutes et à la circulation routière. Ils ont donné de la formation sur le maintien de l'ordre public, les droits de la personne, la police communautaire et les enquêtes criminelles. Ils ont par ailleurs contribué à l'élaboration de programmes de formation sur les problèmes sexospécifiques et mis sur pied des programmes de police communautaire.
- Les policiers canadiens ont participé à une commission des droits de la personne et à un comité sur l'exploitation et les abus sexuels.
- Les policiers canadiens ont mis en œuvre des initiatives de patrouille frontalière coordonnées avec la PNU en Côte d'Ivoire, au Libéria et dans quatre pays limitrophes. Cela a favorisé l'échange d'information et accru l'efficacité des patrouilles frontalières.

<http://www.un.org/Depts/dpko/missions/unoci/>

MISSIONS EN COURS

HAÏTI

Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH)

- En activité depuis juin 2004
- Contingent canadien : jusqu'à 100 policiers autorisés actuellement

Description

Par le biais de la MINUSTAH, la PNU a le mandat d'aider le gouvernement provisoire haïtien à assurer un environnement sécuritaire et stable en surveillant, en restructurant et en réformant la Police nationale d'Haïti (PNH); à mettre au point un programme de DDR; à aider à rétablir et à maintenir la loi, la sécurité et l'ordre public; et à protéger le personnel et les installations de l'ONU dans ce pays. La résolution 1780 adoptée par l'ONU fin 2007 autorise une hausse du nombre d'agents de la PNU pour permettre à la mission de mieux appuyer la PNH.

Résultats attendus

- Continuer à établir un cadre législatif et une réforme judiciaire et offrir le soutien nécessaire aux institutions fondées sur la primauté du droit.
- Faire avancer la réforme du secteur de la sécurité en coordination avec la communauté internationale.
- Réformer les systèmes judiciaire et correctionnel.
- Fournir une aide logistique et à la sécurité tout au long du processus électoral.
- S'attaquer au trafic transfrontalier de drogue et d'armes et aux autres activités criminelles et renforcer la capacité de la PNH dans ces domaines.
- Offrir une expertise technique afin de mettre au point une stratégie exhaustive de gestion des frontières pour la PNH. Cela comprend l'établissement d'un nombre suffisant de patrouilles le long des frontières maritimes et terrestres.
- Former la PNH et d'autres institutions pertinentes aux droits humains.

Résultats

- Au cours des dernières années, les policiers canadiens ont occupé des postes de leadership au sein de la mission, notamment comme commissaire, commissaire adjoint et commandants régionaux de police.
- Les policiers canadiens ont surveillé, encadré, formé et sélectionné le personnel policier. Ils ont aidé à recruter des agents de la PNH pour en faire des formateurs.
- Les policiers canadiens ont collaboré avec les responsables du système correctionnel pour résoudre les problèmes de surpopulation dans les prisons.
- Les policiers canadiens ont formé 2640 gardes électoraux, aidé à l'inscription et à l'identification des électeurs et assuré la sécurité des bureaux de scrutin.
- Les policiers canadiens ont amélioré les normes professionnelles de la police; plus de 1500 agents de police ont reçu leur diplôme.
- Les policiers canadiens ont formé et appuyé les services chargés de protéger les délégations de PDM.
- Les policiers canadiens ont aidé aux enquêtes et au signalement des violations de droits humains.
- Les policiers canadiens ont recueilli des fonds pour réparer trois camions de pompiers à Port-au-Prince. Auparavant, il n'y avait pas de moyens pour intervenir sur les lieux d'incendies.

<http://www.un.org/Depts/dpko/missions/minustah/>

KIRGHIZSTAN

Centre de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Bichkek

- En activité depuis 1998; participation de la police canadienne depuis avril 2007
- Contingent canadien : un policier autorisé actuellement

Description

Le programme de réforme du système policier du Kirghizstan a été lancé le 7 août 2003, avec la signature d'un protocole d'entente entre l'OSCE et le gouvernement kirghize. En janvier 2005, le comité d'État présidentiel chargé de la réforme policière a adopté une stratégie exhaustive dont l'axe principal consiste à transformer la milice kirghize en un service de police moderne d'ici janvier 2011.

Résultats attendus

- Améliorer la qualité des enquêtes policières.
- Renforcer les capacités de répression du trafic des drogues.
- Mettre sur pied un centre de réponse des appels d'urgence moderne et efficace.
- Établir un système opérationnel d'analyse des renseignements judiciaires et un système de communications vocales pour la Police criminelle.
- Renforcer la capacité policière à prévenir les conflits et à gérer les troubles publics.
- Instaurer de nouvelles méthodes de police communautaire.
- Améliorer l'école de police.

Résultats

- Le policier a aidé le MI kirghize à exécuter son mandat de réforme en introduisant un programme national de police communautaire dans neuf régions pilotes au Kirghizstan. Il a pris contact à tous les niveaux avec le MI pour conseiller et guider la mise en oeuvre du programme et a participé à l'ouverture d'une classe de police communautaire.
- Le policier a donné des séances de formation aux policiers kirghizes dans les domaines de la police communautaire, de la criminalité juvénile, de la violence familiale, de la sensibilisation culturelle et de la gestion du changement.
- Le policier a aidé à l'acquisition et à la distribution d'équipement de police comme des ordinateurs, téléphones, télécopieurs, meubles, radios et véhicules.
- Le policier a animé des réunions entre des organisations non gouvernementales et la police kirghize afin de trouver un terrain commun, de résoudre les problèmes et de bâtir une confiance mutuelle.

<http://www.osce.org/bishkek/>

MISSIONS EN COURS

LIBAN

- Commission d'enquête internationale indépendante (UNIIC)
- Appui aux Forces de sécurité intérieure (FSI)

- Toutes deux en activité depuis février 2008
- Contingent canadien : UNIIC : un analyste civil autorisé actuellement; ISF : jusqu'à deux policiers autorisés actuellement

Description

Le Fonds canadien d'aide au Liban est une initiative de deux ans dotée d'une enveloppe de 25 millions de dollars. Il a été établi à l'été 2006 afin de répondre efficacement aux besoins d'aide, de redressement rapide et de stabilisation dans ce pays. Les déploiements effectués grâce à ce fonds visent à soutenir le gouvernement libanais dans ses efforts pour asseoir la primauté du droit, à renforcer la capacité de la police à exercer correctement son mandat d'application de la loi et de maintien de l'ordre public, ainsi qu'à améliorer la capacité de la police judiciaire à enquêter sur les lieux de crimes majeurs.

Résultats attendus

- **UNIIC** : Un analyste de bases de données civil a été chargé de soutenir l'enquête de l'UNIIC sur l'attentat terroriste qui a coûté la vie à l'ex-premier ministre Rafik Hariri à Beyrouth en 2005.
- **FSI** : Un coordonnateur de la formation et un expert en identité judiciaire sont chargés d'élaborer un programme de formation en identité judiciaire et de former les membres des FSI à la gestion des lieux de crime. Ils collaboreront étroitement avec le groupe de la formation de l'école des FSI afin de l'aider à développer sa capacité dans ces domaines.

SIERRA LEONE

Tribunal spécial pour la Sierra Leone (TSSL)

- En activité depuis octobre 2002
- Contingent canadien : jusqu'à six policiers autorisés actuellement

Description

Le TSSL a été créé conjointement par le gouvernement de la Sierra Leone et de l'ONU le 16 janvier 2002. Son mandat est de traduire en justice les principaux responsables des violations graves du droit humanitaire international et des lois nationales commises sur le territoire de ce pays depuis le 30 novembre 1996.



Résultats attendus

Sous la direction du procureur du tribunal spécial, les policiers canadiens sont chargés :

- d'enquêter et de recueillir des preuves sur les violations du droit humanitaire international commises en Sierra Leone durant la guerre civile;
- d'appuyer le tribunal dans la poursuite des principaux suspects de ces violations;
- de former et d'encadrer les policiers de la Sierra Leone affectés au tribunal spécial.

Résultats

- Le travail du Tribunal spécial et des policiers, notamment canadiens, a été déterminant dans l'inculpation des criminels, ce qui a permis de consolider la paix et de promouvoir les droits de la personne en Sierra Leone.
- Treize personnes appartenant aux trois principaux groupes de combattants qui s'affrontaient durant la guerre civile ont été inculpées. Cinq ont été condamnées, quatre subissent actuellement leurs procès, une est en fuite et trois autres sont décédées.
- Durant l'exercice 2006-2007, les enquêteurs ont travaillé à quelque 300 tâches d'enquête dans le dossier de l'ex-président du Liberia Charles Taylor.
- Les policiers canadiens ont joué un rôle important dans l'établissement d'un programme de protection des témoins et d'un programme de formation connexe. Un Canadien a récemment été nommé chef de l'Équipe de gestion des témoins, responsable de plus de 500 témoins associés à divers procès internationaux.
- Grâce à la présence des policiers canadiens sur le terrain, le Groupe des enquêtes financières du Bureau du Procureur a pu gérer et préparer des dossiers complexes aux ramifications multinationales (comme dans le dossier Charles Taylor).
- En présentant le dossier au Tribunal spécial, on a pu obtenir des condamnations exemplaires contre trois ex-membres du Conseil des forces armées révolutionnaires, notamment pour le recrutement d'enfants soldats.

<http://www.sc-sl.org/>

MISSIONS EN COURS

SOUDAN

Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS)

- En activité depuis mai 2006
- Contingent canadien : jusqu'à 25 policiers autorisés actuellement

Description

En mars 2005, le Conseil de sécurité de l'ONU a mis sur pied la MINUS après avoir constaté que la situation au Soudan continuait de menacer la paix et la sécurité internationales. La MINUS appuie la mise en œuvre d'un Accord de paix global entre le gouvernement du Soudan et le Mouvement/l'Armée populaire de libération du Soudan. Son mandat consiste à faciliter et à coordonner le retour volontaire des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays, ainsi qu'à protéger et à promouvoir les droits de la personne.

Résultats attendus

- Contribuer à la restructuration des services de police du Sud-Soudan (SPSS).
- Développer des fonctions de police essentielles comme l'administration, la planification stratégique et la gestion des ressources humaines.
- Conseiller, former et superviser les policiers locaux en ce qui a trait au maintien de l'ordre.
- Évaluer les besoins de la collectivité en matière de services de police.
- Élaborer un programme de formation et d'évaluation des policiers et contribuer à leur formation.

Résultats

- Les policiers canadiens ont contribué à l'élaboration de programmes de police communautaire et à la planification des activités de la Journée internationale de la femme.
- Les policiers canadiens ont coordonné la mise sur pied d'une nouvelle école de police dans la région de Yei, au sud du pays. À ce jour, l'école a réceptionné deux bâtiments.
- Les policiers canadiens ont donné de la formation à d'autres confrères de la Police de l'ONU pour améliorer la prestation de services aux SPSS.
- En juin 2007, un Canadien a été affecté à une équipe de planification préliminaire afin d'aider à mettre sur pied la MINUAD (Mission de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union africaine au Darfour), qui a débuté sa mission en janvier 2008.
- Les policiers canadiens ont fait progresser l'égalité des sexes au sein des SPSS en veillant à ce que des recrues féminines suivent la formation policière au lieu d'être reléguées à des tâches administratives comme c'était le cas jusque-là. Ils ont ainsi formé la première troupe de 20 femmes, dont quatre sont maintenant des instructrices de police agréées par l'ONU.
- Les policiers canadiens ont donné les premières séances d'éducation et de sensibilisation au VIH/SIDA aux membres des SPSS et à la population à Yei, chez qui le taux de prévalence du virus avoisine les 60 %.
- Les policiers canadiens ont amélioré les conditions de vie des détenus incarcérés à la prison et au poste de police de Yei en effectuant certaines réparations et en établissant un programme d'hygiène et d'inspections régulières.
- Les policiers canadiens ont organisé un don de 160 kg de vêtements, de jouets et de fournitures scolaires du Canada à un orphelinat local.

<http://www.un.org/Depts/dpko/missions/unmis/>

SUISSE

Centre pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF) – Genève

- En activité depuis 2006
- Contingent canadien : un seul policier autorisé actuellement

Description

DCAF a été créé en 2000 à l'initiative du gouvernement suisse. Sa mission est de contribuer à la démocratisation des secteurs de la défense et de la sécurité dans les pays en transition vers la démocratie et les sociétés affectées par une crise ou une guerre. En 2006, le Canada a reçu une demande officielle pour le détachement d'un cadre policier chargé d'élaborer un programme de police.



Résultats attendus

- Élaborer et coordonner les projets opérationnels du DCAF en matière de réforme, d'éducation et de supervision policière, de même que ceux liés aux opérations de soutien de la paix (ONU, UE, OSCE, etc.).
- Élaborer un plan stratégique pour la réforme policière entreprise par le DCAF en Europe du Sud-Est, en Asie, dans des États nouvellement indépendants (de l'ancienne URSS) et en Afrique.
- Fournir des conseils stratégiques sur des problèmes et des enjeux liés au secteur de la police; organiser et participer aux missions sur le terrain; et organiser des conférences et des événements à l'appui des activités du programme de réforme policière.
- Établir et maintenir des contacts avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales locales, régionales et autres qui jouent un rôle dans le maintien de l'ordre, notamment les groupes de défense des droits de la personne.

Résultats

- Le policier a dirigé l'établissement d'un nouveau programme de réforme policière, qui comprend un plan stratégique exhaustif et des méthodes de fonctionnement normalisées; ces dernières ont depuis été adoptées par d'autres équipes du Centre. Il a ainsi contribué de manière importante à l'élaboration de la formation, de la doctrine et de la réforme du système de sécurité en Europe.
- Le policier a appuyé la mise en œuvre d'une convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est, qui a été signée par la Bosnie, la Serbie, le Monténégro, l'Albanie, la Macédoine, la Roumanie et la Moldavie.
- Le policier a entrepris diverses missions sur le terrain en Afrique, en Europe de l'Est et en Asie afin d'analyser les besoins pour le compte d'organisations multilatérales comme l'ONU et l'OSCE.
- Le policier a organisé une série de séminaires sur le développement de la capacité pour le compte de l'Association des chefs de police de l'Europe du Sud-Est, qui s'étendront de 2007 à 2009.
- Le policier a constitué un solide réseau de contacts internationaux oeuvrant à la réforme du secteur de la sécurité. Il a ainsi contribué à la bonne réputation du programme et créé une forte demande à cet égard au sein du DCAF.

<http://www.dcaf.ch/>

MISSIONS EN COURS

TIMOR-LESTE

Mission des Nations Unies au Timor Leste (MINUT)

- En activité depuis avril 2006; Participation de la police canadienne depuis décembre 2006; d'autres déploiements canadiens ont eu lieu entre 1999 et 2004 dans le cadre de précédentes missions de l'ONU.
- Contingent canadien : jusqu'à six policiers autorisés actuellement



Description

La MINUTL a été créée le 25 août 2006, à la suite des violences qui s'étaient produites au mois d'avril précédent. Son mandat est d'appuyer le gouvernement timorais et ses institutions en vue de consolider la stabilité, de favoriser une culture de gouvernance démocratique et de faciliter le dialogue politique. Elle fournit du soutien à la police nationale du Timor Leste (PNTL) et aide à mener un examen exhaustif du secteur de la sécurité. Le mandat de la MINUTL confère des pouvoirs exécutifs aux agents de la Police de l'ONU.

Résultats attendus

- Coopérer et coordonner ses efforts avec les organismes et programmes de l'ONU et d'autres partenaires afin d'optimiser l'aide apportée en matière de développement des capacités et de consolidation de la paix en période d'après-conflit.
- Exercer une influence positive et professionnelle sur la PNTL.
- Promouvoir et défendre les normes internationales en matière de droits de la personne.

Résultats

- Les policiers canadiens ont occupé des postes de responsabilité au sein de la mission, notamment ceux de chef des enquêtes d'intégrité et de commandant du poste de police de Dili.
- Les policiers canadiens ont créé les conditions nécessaires au rétablissement rapide de la PNTL, de manière à ce que les citoyens du Timor-Leste puissent exercer des fonctions d'application de la loi au plus tôt.
- Les policiers canadiens ont aidé le gouvernement dans tous ses efforts visant à garantir un environnement sécuritaire pour les élections présidentielles et législatives de 2007.
- Les policiers canadiens ont joué un rôle important dans la supervision des processus d'inscription, de triage et de certification des membres de la PNTL.
- Les policiers canadiens ont maintenu la loi et l'ordre dans tout le pays. Les enquêteurs de la PNU et de la PNTL travaillent d'arrache-pied pour traduire en justice les responsables des violences qui ont éclaté à Dili et dans ses environs.
- Les policiers canadiens ont mené des enquêtes sérieuses, élaboré des politiques nationales et formé les agents de la PNTL affectés au Groupe des personnes vulnérables; ils ont aussi aidé à recueillir des fonds pour la construction d'un refuge destiné aux victimes de violence familiale dans le district de Covalima.

<http://www.un.org/Depts/dpko/missions/unmit/>

MISSIONS TERMINÉES

AFGHANISTAN

Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA)

- En activité depuis juin 2003
- Contingent canadien : un seul policier autorisé
- Terminée en juin 2006



Description

La MANUA a été établie le 28 mars 2002 en vue de soutenir le processus de reconstruction et de réconciliation nationale énoncé dans l'Accord de Bonn.

Résultats attendus

- En tant que conseiller supérieur pour les questions de police auprès de la MANUA, conseiller le représentant spécial du Secrétaire général sur les questions de sécurité et de police.
- Cerner les domaines nécessitant davantage de conseils, d'orientation et de leadership policiers.
- Collaborer avec d'autres organismes internationaux et États membres au recrutement et à la formation des agents de la PNA.

Résultats

- Le policier a collaboré étroitement avec le chef du détachement de la PNA à Kaboul à la planification stratégique et opérationnelle et conseillé le personnel du district policier de Kaboul, en étroite collaboration avec la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS).
- Le policier a amélioré les normes de sélection des généraux de la PNA en introduisant des examens et des entrevues normalisés, ainsi que des vérifications des antécédents criminels.
- Le policier a contribué à ce que l'ouverture du Parlement afghan en décembre 2005 se fasse en toute sécurité.
- Le policier a recommandé la suppression d'un groupe armé illégal qui fournissait des services de protection à l'ONU et son remplacement par un Corps de protection diplomatique comprenant des membres de la PNA.
- Le policier a aidé à l'élaboration d'un registre des armes et à la réforme de la législation sur les armes.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

Mission de police de l'Union européenne à Kinshasa (EUPOL Kinshasa)

- En activité depuis avril 2005
- Contingent canadien : jusqu'à trois policiers autorisés jusqu'au 31 décembre 2006
- Mission terminée le 30 juin 2007

Description

En avril 2005, l'UE, en étroite coordination avec l'ONU, a mis sur pied une Mission de police à Kinshasa (RDC) dans le cadre de la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD). Son mandat : surveiller, encadrer et conseiller l'Unité de police intégrée (UPI), placée sous une chaîne de commandement congolaise. La mission de l'EUPOL a également veillé à ce que l'UPI agisse dans le respect des normes internationales.

Résultats attendus

- Soutenir l'établissement d'une UPI par la restauration et la remise à neuf d'un centre de formation et la fourniture d'équipement de base.
- Former le personnel de l'UPI dans les domaines de la gestion, de la logistique, de la planification stratégique, du recrutement et de la formation.
- Doter l'UPI d'un mandat de protection et de sécurité.
- Surveiller et encadrer la mise en œuvre du mandat de l'UPI à l'issue de la phase de formation initiale.

Résultats

- Les policiers canadiens ont renforcé la capacité de l'UPI en donnant de la formation technique à plus de 1000 cadets dans les domaines liés à la sécurité des élections, la conduite automobile, la base de données du personnel, les cartes d'identité, l'entreposage de l'équipement et le système de suivi.
- Les policiers canadiens ont instauré des relations de travail efficaces parmi les forces internationales.



IRAQ

Projet de réforme du secteur de la sécurité

- En activité depuis mai 2003
- Contingent canadien : jusqu'à deux conseillers de police autorisés
- Mission terminée en novembre 2006

Description

En mai 2003, le Canada a déployé deux cadres policiers à Bagdad pour oeuvrer avec le MI à l'élaboration de plans stratégiques de reconstruction du secteur de la sécurité et de réforme policière. En tant que membres d'une équipe consultative multinationale, les policiers canadiens ont aidé à promouvoir la paix et la sécurité en Iraq. Ils avaient le mandat de soutenir la création d'un service de police démocratique et crédible.

Résultats attendus

- Mettre son expertise policière au service de la paix et de la sécurité en Iraq.
- Soutenir la réforme du secteur de la sécurité et la création d'un service de police démocratique et crédible.
- Fournir un soutien professionnel aux partenaires de la coalition, au MI et à la police nationale iraquienne (PNI) et influencer positivement sur les décisions de principe liées à la réforme de la police iraquienne.

Résultats

- Les policiers canadiens ont établi des normes d'admissibilité pour les fonctionnaires (y compris de la police).
- Les policiers canadiens ont créé un laboratoire judiciaire central et cinq satellites, tous bien équipés, et établi un programme de formation en sciences judiciaires en partenariat avec l'université de Bagdad.
- Les policiers canadiens ont supervisé et appuyé les commandos spéciaux de la police et le Groupe tactique d'intervention, en vue d'instaurer un contrôle systématique de ces fonctions policières spécialisées.
- Les policiers canadiens ont fourni de nouveaux ordinateurs et de la formation connexe au personnel des services nationaux des casiers judiciaires.
- Les problèmes de sécurité causés par les insurgés ont freiné les efforts des policiers canadiens visant à élaborer un plan national des services de police.

MISSIONS TERMINÉES

JORDANIE

Centre international de formation policière en Jordanie (JIPTC) – Formation des policiers irakiens

- En activité depuis 2003
- Contingent canadien : jusqu'à 20 instructeurs de police autorisés
- Mission terminée en août 2007

Description

Conformément à la résolution 1511 du Conseil de sécurité de l'ONU du 16 octobre 2003, la Jordanie a fait équipe avec un certain nombre de partenaires internationaux, dont le Canada, afin d'aider à reconstruire l'Iraq en créant des forces de sécurité et des services de police irakiens efficaces.

Lorsque l'école de police a changé de vocation pour se concentrer sur la formation d'agents correctionnels irakiens, le Canada a retiré ses policiers.



Résultats attendus

- Former des policiers et conclure des partenariats afin d'aider l'Iraq à mettre sur pied une force de police nationale répondant aux normes internationales.

Résultats

- Au cours des quatre années, les instructeurs canadiens ont formé plus de 50 000 policiers irakiens (y compris de la police des frontières) selon un programme et des normes internationalement reconnus.
- Les instructeurs canadiens ont élaboré un programme comprenant la théorie policière, les tactiques d'autodéfense, les patrouilles automobiles et les techniques antiterroristes.
- Les instructeurs canadiens ont fourni de l'expertise en matière d'enquête et des compétences en leadership.
- Les instructeurs canadiens ont formé des instructeurs irakiens.
- Les instructeurs canadiens ont amélioré l'infrastructure du JIPTC en faisant des dons d'ordinateurs et en construisant de nouveaux bâtiments.
- Les instructeurs canadiens ont amélioré les plans de sécurité du centre et du personnel étranger.
- Les instructeurs canadiens ont établi des politiques pour gérer les protestations et les troubles estudiantins.